

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

10 fr. par AN

DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

ADMINISTRATION

CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCEE.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n^o 34, et Place de la Bourse, n^o 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Cahors, le 21 Février

L'UNITÉ DU BUDGET

On est étonné de voir avec quelle difficulté les principes les plus simples de la science financière font leur chemin dans notre pays. Il existe en ce moment à la Chambre une Commission qui propose d'inaugurer, en France, le système oriental de la spécialité des recettes. Fort heureusement la Commission du budget a l'œil ouvert sur les hérésies économiques qui peuvent naître autour d'elle et lui enlever une partie des ressources dont elle a besoin pour maintenir l'équilibre.

Ce sont les courses de chevaux qui ont causé ce conflit entre deux commissions parlementaires. Si la question était encore entière et s'il y avait lieu de se demander si le plus national des divertissements de nos voisins d'Outre-Manche doit être introduit dans notre pays, aucune hésitation ne saurait être permise. Tout compte fait, les courses ont fait beaucoup plus de mal que de bien.

À Paris surtout, elles ont été un véritable fléau en ce sens qu'elles ont mis le jeu à la portée des petites bourses. Au lieu de passer, comme autrefois, leur vie à entretenir un quine à la loterie, le concierge, le valet de chambre, la cuisinière, le cocher, le commissionnaire, le marchand de marrons vont apporter leur argent au bookmaker ; de là résulte que des existences faites de travail et d'économie vont s'achever à l'hôpital.

Il a été facile de faire disparaître la loterie ; mais les courses de chevaux sont, hélas ! si profondément entrées dans nos mœurs qu'il serait impossible de les supprimer. Le remède serait pire que le mal. Les établissements d'élevage construits à grands frais deviendraient inutiles ; les milliers de jockeys, de palefreniers et de gens d'écurie que cette grande industrie fait vivre, seraient du jour au lendemain réduits à la mendicité. Quand le mal a pris trop de développe-

ment, il vaut mieux le canaliser que l'extirper. Il est trop tard aujourd'hui pour supprimer les courses, soit directement en fermant les hippodromes, soit d'une façon détournée en frappant toute espèce de pari d'une prohibition absolue. Le parti le plus sage est d'exploiter tout simplement au profit de la communauté un fléau impossible à déraciner.

Jusqu'ici tout le monde est d'accord ; mais bientôt vont surgir les divergences.

La commission chargée d'examiner la question des courses voudrait constituer une sorte de budget spécial en faveur des œuvres de bienfaisance et de l'amélioration de la race chevaline.

Au premier abord, cette idée paraît assez séduisante. N'est-il pas regrettable en effet, que dans une société animée des tendances les plus philanthropiques, la charité n'ait pas son budget ? Quand une grande catastrophe vient à se produire, quand une crise industrielle ou les rigueurs d'un hiver prolongé réduisent des malheureux à mourir de froid et de faim sur la voie publique, n'est-il pas à désirer que le pouvoir exécutif ait sous la main les ressources nécessaires pour soulager immédiatement de cruelles infortunes ?

Il faut, hélas ! se tenir en garde contre les premières impulsions du cœur, quand il s'agit de traiter une question financière. Si les partisans du budget spécial, au lieu de faire sonner bien haut les mots de bienfaisance et de charité, n'avaient parlé que de l'amélioration de la race chevaline, leur projet n'aurait peut-être pas soulevé un irrésistible enthousiasme sur les bancs de la Chambre. Pourtant ils ont été obligés de dire un mot des services que les pur-sang élevés pour gagner des prix sur le turf avaient rendus aux éleveurs français.

Toutefois, ce rapprochement entre les œuvres de charité et les subventions accordées à l'élevage, suffit pour faire juger le système. Cette charité qui se présente avec une escorte de chevaux de course paraît quelque peu suspecte.

Il n'est pas de dépense plus utile, plus sacrée même que celle qui est affectée à la charité ; et il n'est pas de branche de notre industrie agricole qui mérite plus d'encouragement que l'élevage du cheval ; car elle touche de près à notre défense nationale. Faute d'une cavalerie nombreuse et bien montée, l'armée la mieux commandée est réduite à l'impuissance.

Mais nous ne saurions trop le répéter, la question n'est pas de savoir si les œuvres de bienfaisance n'ont pas droit aux faveurs de l'Etat et si l'élevage ne doit pas être encouragé.

Le seul problème à résoudre consiste à se demander si les crédits affectés à ces deux catégories de dépenses doivent être soustraits aux règles fondamentales de la comptabilité française.

En ce moment nous assistons aux vigoureux efforts que font les pouvoirs publics pour rétablir l'unité du budget. On sait qu'une des principales causes des embarras financiers de notre pays, pendant les dernières années, a été la multiplication des caisses spéciales et la distinction établie entre le budget ordinaire et le budget extraordinaire. Nous n'examinerons pas si ces expédients n'ont pas été commandés par la nécessité ; nous constaterons un fait, c'est que la principale préoccupation de tous les financiers dignes de ce nom est d'appliquer aussi strictement que possible le grand principe de l'unité du budget.

Il ne peut y avoir d'ordre et d'économie dans la gestion des deniers publics qu'à une seule condition : c'est qu'il n'y ait qu'une caisse unique, où sont versées toutes les recettes et d'où sont tirées toutes les dépenses.

Si la charité et l'élevage de chevaux doivent être subventionnés, que leur dotation soit inscrite au budget général ; rien de plus légitime. Mais que ces deux dépenses ne soient pas le prétexte qui, par une pente glissante, nous ramènerait au régime des caisses spéciales et des budgets extraordinaires.

MORAINVILLE.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 19 février

La loi sur les juges de paix

On vote l'article premier, mais il reste à statuer sur les dispositions additionnelles proposées à cet article.

M. Dupuy-Dutemps développe un de ces articles additionnels, lequel tend à ce que les juges de paix aient la plénitude de juridiction dans la limite du taux de leur compétence. Il suffirait d'ajouter aux matières déjà prévues par la commission les matières immobilières pour arriver à ce résultat de la plénitude de juridiction.

M. Labussière combat cette innovation comme trop hardi, et M. Dupuy-Dutemps consent à retirer son amendement, se réservant toutefois de le reprendre lors de la deuxième lecture.

Autre article additionnel de M. Arnaud Dubois, député de la Corrèze, tendant à rendre les juges de paix compétents en matière commerciale, mais seulement en dernier ressort et jusqu'à 300 fr.

M. Thévenet combat cette disposition, sous prétexte que les tribunaux de commerce sont une juridiction très populaire, rendant la justice à peu de frais, et qu'il vaut mieux, dès lors, leur laisser toutes les affaires commerciales.

L'article additionnel de M. Arnaud Dubois est alors repoussé par 430 voix contre 87.

Les trois premiers paragraphes de l'article 2 de la proposition Labussière sont votés sans débat.

Mais comme sur le paragraphe suivant vient un amendement que son auteur, M. Royer (de l'Aube), se propose de longuement développer, la Chambre renvoie la suite de la discussion à la prochaine séance.

SÉNAT

Séance du 19 février

Le Sénat aborde la deuxième délibération sur le projet de M. Trarieux, modifiant l'article 65 de la loi de 1881 sur la presse, relatif au point de départ de la prescription du délit de presse.

M. Milliard combat le projet et réclame le maintien de l'article dont la modification est proposée, parce qu'il faut que le point de départ de la prescription soit invariable et non territorial ; car, étant territorial, le point de départ serait incertain et variable, suspendant ainsi, supprimant même, pourrait-on dire, la prescription. L'orateur termine en proposant de doubler le délai de la prescription ou de le proportionner à la distance du territoire où le délit fut commis.

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT. 14

LE

Conscrit de Corbeil

PAR AUGUSTE VILLIERS

VII

AMOUR, AMOUR, QUAND TU NOUS TIENS ! ...

— Monsieur Constant, l'audience est ouverte. Ah ! cette fois l'amoureux était pâle. Il n'y avait plus à reculer. Ce qui l'embarrassait, c'était le commencement.

Il ne s'était pas attendu à un début si simple ; il avait craint une voix sévère, et Jenny le recevait en riant, presque en se moquant. Il était tout désappointé.

Il faut avouer qu'il se troublait pour peu de chose.

La jeune fille passa sa tête mutine entre deux branches et lui dit :

— Eh bien, monsieur l'avocat, avez-vous oublié votre discours ?

Jean-Pierre passa la manche de sa blouse sur son front mouillé de sueur ; puis s'approchant de M^{lle} Durand, il dit tout à coup :

Tenez, Jenny, je ne sais pas faire de grandes phrases et vous avez raison de vous moquer de moi ; je vais vous dire simplement de quoi il

est question.

Au son de la voix du jeune homme, Jenny comprit à moitié, leva vivement les yeux sur lui, surprit son regard étincelant, et, muette maintenant, elle se mit fiévreusement à son travail.

— Jenny, dit Jean-Pierre, il y a sept ans que je vous vis pour la première fois, et je m'en souviens comme si c'était hier. La première parole que vos lèvres laissèrent tomber fut une prière pour moi, prière qui me valut le pardon, puis la confiance et enfin l'amitié de votre père.

— Mon père eût pardonné sans moi, dit la jeune fille.

Je ne veux pas le croire, répartit Jean-Pierre, car je veux devoir tout à vous, rien aux autres. Il faut, d'ailleurs, qu'il en soit ainsi pour que vous compreniez bien ce que je vais vous dire tout à l'heure.

Jenny voyait à peine sa broderie et persistait à son travail.

Jean-Pierre continua :

— A partir du jour dont je parle, votre image n'est plus sortie de mon cœur, et votre nom fut le seul que je prononçai dans les moments suprêmes de bonheur ou de chagrin, comme on prononce celui de Dieu.

La jeune fille fit un mouvement, mais ne répondit pas.

— Vous avez été pour moi, depuis sept ans, l'étoile du marin, le souvenir de mon enfance, l'esprit de mon avenir. Si l'on m'eût dit un soir en rentrant : Jenny est partie, ou Jenny est morte. — Je crois que je serais resté immobile sur le seuil de la porte et j'y serais mort aussi.

Jenny leva une main comme pour protester.

Jean-Pierre poursuivit plus bas, mais avec plus de véhémence :

— Oh ! je ne veux pas vous manquer de respect, mademoiselle : Je sais tout ce que mes paroles ont de hardiesse : en effet, moi, pauvre garçon péteur, sans fortune, puis-je aspirer à être quelque chose pour vous ? Dois-je oser vous dire ce que j'aurais caché à tous et à moi-même ? Vous aurez pitié de moi, lorsque vous saurez tout ce que je souffre pour contenir ce secret qui m'échappe et que vous avez deviné, sans doute. Jenny, froide, ne se détourna pas et ne répondit rien.

Alors, Jean-Pierre se laissa glisser sur les genoux, et, les mains jointes, devant Jenny, il lui dit tout bas...

— Je vous aime !

Oh ! c'est à peine si les oiseaux perchés sur les branches l'entendirent, mais le cœur de la jeune fille tressaillit à cette première déclaration.

Ses doigts s'étaient arrêtés, elle n'osait lever les yeux et semblait enivrée des paroles du jeune homme.

Lui, toujours agenouillé, attendait.

Il avait parlé, il avait dit son amour à celle qu'il aimait et craignait tant, et elle ne l'avait pas repoussé.

Quel espoir !

Il reprit un peu plus fort, cette fois :

— Jenny, vous ne me chassez pas, vous ne me dites rien ! oh ! regardez-moi, que je lise mon sort dans vos yeux. Je ne demande pas que vous m'aimiez comme cela, tout de suite : non, je me contenterai d'un regard d'amitié de temps en temps... mais si vous me repoussez, si je

vous déplais, dites-le, je vous quitterai, je partirai loin, bien loin, vous n'entendrez plus parler de moi...

Un sanglot vint lui couper la parole ; il avait des larmes dans les yeux et dans la voix.

Jenny en fut vivement touchée.

— Mon ami, dit-elle doucement, relevez-vous !

— Non, c'est ici ma place.

— On pourrait venir, vous voir ainsi, relevez-vous et asseyez-vous, là près de moi.

Elle lui tendit la main, qu'il saisit vivement.

— Vous voulez bien que je vous aime, dit-il, c'est tout ce que je demande, merci.

Il porta la main qu'il tenait à ses lèvres et l'effleura d'un baiser puis il prit place sur le banc.

— Voilà la nuit, fit la jeune fille, nous allons rentrer.

— Non, pas encore, dit doucement Jean-Pierre en la retenant plus par l'accent de la voix que par la pression de la main.

Elle resta, regardant dans les branches des ombres passer et ressentant une sensation inconsciente qui endormait sa volonté.

L'amour de Jean-Pierre était si fort qu'il répandait autour de lui son fluide contagieux.

Jenny aimait-elle Jean-Pierre ? Ce soir-là elle aurait pu répondre affirmativement, car elle avait depuis longtemps pour le jeune homme une grande estime et une véritable amitié.

Toujours est-il qu'à ce moment elle se laissait aller au courant de ses pensées et oubliait sa main dans celle de son ami.

Lui ravi, au delà de toute expression, écoutait battre son cœur.

Durant une heure peut-être, ils restèrent ainsi

M. Trarieux réfute les arguments de M. Milliard et insiste sur la nécessité de modifier la loi.

M. Isaac craint que le projet en discussion ne perpétue l'agitation que le législateur voulut prescrire. L'orateur dépose un amendement, tendant à proroger la prescription à six mois au lieu de trois.

M. Trarieux combat cet amendement. Après les observations de M. le Guen, hostile au projet, l'amendement est renvoyé à la commission.

INFORMATIONS

CONSEIL DES MINISTRES

Les ministres se sont réunis jeudi en conseil de cabinet, au ministère de la guerre, sous la présidence de M. de Freycinet. Ils se sont entretenus du budget de 1892, sur lequel de nouvelles et sensibles économies ont été réalisées. Ils se sont ensuite entretenus de la question des tarifs douaniers et se sont notamment occupés des matières premières.

M. Barbey a fait approuver un décret aux termes duquel le contre-amiral Dupuis est nommé major-général de la marine à Lorient, et le capitaine de vaisseau Dupuis est nommé contre-amiral.

Les économies qui ont été réalisées par le ministre de l'instruction publique et des postes et télégraphes sur le prochain budget à suite de la dernière décision prise en conseil, s'élèvent à dix millions et demi environ.

L'affectation de cette somme n'est pas définitivement arrêtée dans l'esprit du ministre des finances. C'est pourquoi les chiffres du budget en recettes et en dépenses ne pourront encore être connus avant la semaine prochaine.

Rien n'est toujours décidé quant à M. Tirman. Le gouverneur de l'Algérie manifeste le plus vif désir de défendre lui-même son administration, lors de la discussion de l'interpellation qui a été déposée à ce sujet sur le bureau de la Chambre. M. Constans a accédé à ce désir, et M. Tirman sera, à cet effet, nommé commissaire du gouvernement.

On croit que la résolution à laquelle s'arrêtera le gouverneur de l'Algérie reste subordonnée à l'issue ou au caractère de ce débat.

L'état-major de l'armée

Voici, au point de vue de l'avancement dans l'état-major général, les officiers généraux atteints par la limite d'âge en 1891.

Généraux de division. — Japy, de l'infanterie, 23 février; Munier, du génie, 8 mars; Lanty, du génie, 13 mai; Gueytat, de l'infanterie, 15 mai; Robillot, de la cavalerie, 15 juillet; Poizat, de l'artillerie, 28 octobre; de Brécourt, de la cavalerie, 8 novembre; Savin de Larclausse, de la cavalerie, 17 novembre.

Généraux de brigade. — Royez, de l'infanterie, 7 mars; Faivre, de l'infanterie, 10 mars; de Négroni, de la cavalerie, 4 avril; Le Maître, de la gendarmerie, 14 avril; Faugeron, du génie, 24 mai; Deaddé, de l'infanterie, 16 juin; Petit, de l'infanterie, 20 juin; Roustain, de la cavalerie, 3 juillet; Schreider, de la gendarmerie, 18 juillet; Pagès, de l'artillerie, 19 juillet; Guillet, de l'infanterie, 3 août; Cahous, de l'artillerie, 17 septembre; de Tscherner, de la cavalerie, 29 septembre; Saillard, de l'artillerie, 24

octobre; de Granchamp, de l'artillerie, 15 novembre; Berenger, de l'infanterie, 23 novembre; Saget, de l'artillerie, 17 décembre; Delorme, de la cavalerie, 19 décembre; Lallemand, du génie, 28 décembre.

En résumé en y comprenant les officiers généraux retraités depuis le 1^{er} janvier, 12 généraux de division et 22 de brigade devront être remplacés au cours de cette année. Cela fera 34 colonels à nommer au grade de général de brigade : 13 dans l'infanterie, 8 dans la cavalerie, 6 dans l'artillerie, 5 dans le génie et 2 dans la gendarmerie.

En ce qui concerne les changements de commandements de corps d'armée, le général Japy atteint par la limite d'âge sera à remplacer le 23 courant au 15^e corps; et les généraux de Cools (2^e corps), Coiffé (4^e corps), Villain (9^e corps), baron Berge (14^e corps), de Boisdemets (16^e corps) et Ferron (18^e corps), arriveront au terme de leurs trois ans de commandement dans le courant de l'année.

La manifestation du 1^{er} mai

Mercredi soir, une réunion a été organisée à la salle Léger, en vue de préparer une agitation ouvrière pour le premier mai, prochain. Après deux longs discours de MM. Jules Guesde et Lafargue, une motion, proposée par M. Guesde, a été votée à l'unanimité. Vingt-six délégués, choisis en dehors de toutes personnalités révolutionnaires, ont été chargés d'organiser la manifestation du 1^{er} mai à Paris et dans les départements.

La santé de Guillaume

Pour démentir les bruits qui courent sur l'état de sa santé, l'empereur se multiplie. Il préside des commissions militaires, se promène à pied sous les tilleuls, a rendu visite aux ambassadeurs de France et d'Angleterre, a fait acte de présence à la réception du prince héritier de Saxe-Méningen, où l'on a joué *Monsieur Hercule*; mais tous ceux qui ont approché le jeune souverain ont été frappés de la pâleur livide de son teint. Pendant deux jours de suite, l'empereur a dû garder la chambre.

L'ex-impératrice Eugénie

L'ex-impératrice Eugénie est arrivée mercredi soir à 8 heures, à Paris, venant d'Angleterre. La foule qui attendait l'impératrice d'Allemagne, croyant que la voyageuse qui descendait du train était la veuve de Frédéric, l'a suivie jusqu'à sa voiture manifestant seulement sa curiosité. Aucun incident.

L'impératrice Frédéric à Paris

Paris, 19 février. L'impératrice Frédéric est arrivée à minuit un quart à Paris, accompagnée d'une suite nombreuse. Sur le quai de la gare se trouvaient l'ambassadeur d'Allemagne, M. de Munster et tous les membres de l'ambassade. L'impératrice, qui voyage sous le nom de Comtesse de Lingn, est descendue à l'hôtel de l'ambassade d'Allemagne.

L'impératrice est sortie, ce matin, vers dix heures de l'ambassade d'Allemagne par la porte du quai d'Orsay, accompagnée de sa fille, de la comtesse Perponcher et du comte de Seekendorf. Elle a visité d'abord le panorama des Tuileries, puis l'exposition de peinture du Cercle de l'Union artistique rue Boissy-d'Anglas.

Les papiers de M. de Bismarck

Londres, 20 février. Une des plus grandes banques de Londres a reçu quatre caisses de papiers importants que le prince de Bismarck a jugé prudent de mettre en sûreté ici.

Le charme était rompu, le rêve envolé.

Jean-Pierre, étourdi de son bonheur, se leva à son tour, chancelant comme un homme ivre.

Une voix bien connue, celle du patron, lui dit : — Eh bien ! qu'est ce que tu faisais donc là ? Jean-Pierre.

Le garçon se frotta les yeux. — Tiens, c'est drôle, répondit-il, j'm'étais endormi sous le berceau.

— Joli gardien pour ma fille, fit M. Dorand. Allons nous voici, va te coucher maintenant !

VIII

LA FÊTE DE LA PÊCHERIE

La ville de Corbeil a une fête qui date de temps immémorial, fête païssiale nommée la Sainte-Spire. Cette fête se tient du dimanche qui précède l'Ascension au dimanche qui la suit.

Autrefois, on venait à la Sainte-Spire de tous les villages de l'arrondissement, pour passer les jeunes enfants sous les châsses.

Ces châsses étaient descendues en pompe dans la nef de l'église, posées sur des tréteaux entre des grillages, et chacun baisait dévotement le grillage et passait sous la chasse du Saint en renon.

Or, il y en avait trois : Saint-Spire, Saint Leu et Saint Renoubert.

En remontant à quelques siècles, il y avait quatorze autres saints, un peu moins vénérés que les trois sus-nommés, et vingt-deux couvents qui avaient bien aussi les leurs.

Saint Guenault a vu son église transformée en prison.

Suivant des renseignements sérieux, ils resteraient encore deux caisses à parvenir, qui sont déjà hors d'Allemagne et voyagent en ce moment par voies détournées pour dépister la police secrète; et, sous peu, le prince suivra lui-même ses caisses et viendra habiter Londres, où il publiera ses mémoires en toute liberté.

Les grèves

Rome, 19 février.

Trois mille ouvriers drapiers de Chio viennent de se mettre en grève, par suite d'une diminution de salaire.

Arras, 19 février.

Des troubles viennent de se produire dans le nouveau bassin phosphatier de Haravesne. Une bande d'ouvriers belges, armés de bâtons, s'est rendue aux chantiers, réclamant une augmentation de salaire, et comme on la leur refusait, les manifestants se sont portés à des violences légères sur plusieurs chefs et se sont rendus ensuite auprès de leurs camarades, qu'ils ont menacés de mort s'ils ne cessaient pas leur travail. Un des meneurs de la bande a été arrêté.

En Belgique

Mardi, deux inspecteurs de police en bourgeois faisaient une tournée au bassin Asia, à Anvers, quand ils aperçurent cinq individus porteurs de sacs de sucre qu'ils venaient de voler. Ils voulurent les arrêter, mais ils furent aussitôt entourés par une bande de malfaiteurs, acculés à un mur et littéralement lapidés.

Les agents sortirent alors leurs revolvers et tirèrent en l'air pour effrayer les agresseurs qui ne reculèrent pas d'une semelle, croyant sans doute les armes chargées à blanc. Ils tirèrent alors dans le tas, et à la faveur du désordre produit par leurs balles, furent assez heureux pour pouvoir se sauver.

Un nommé Léopold Martens, atteint d'une balle dans le dos, resta sur le sol. Il fut porté par des passants à l'hôpital. Son état est désespéré.

L'affaire Rochefort-Canivet

Le tribunal correctionnel de Bruges vient de prononcer son jugement. MM. Rochefort et Canivet sont condamnés tous deux à 10 fr. d'amende ou à deux jours d'emprisonnement, pour injures réciproques. La prévention de coups et de provocation en duel a été écartée.

CHRONIQUE LOCALE ET REGIONALE

Fêtes de Charité

Le 20 février 1891, la commission des Fêtes de charité, s'est réunie dans les salons du Cercle de l'Union et a arrêté les comptes du trésorier ainsi qu'il suit :

RECETTES	
Produit du bal.....	2,613 fr. »
— de la fête militaire....	1,136 fr. »
— du concert.....	1,967 fr. 50
Cotisation des 22 commissaires pour l'ensemble des fêtes...	440 fr. »
Total général des recettes	6,156 fr. 50
DÉPENSES	
Bal.....	443 fr. 65
Fête militaire.....	492 fr. 75
Concert.....	4,544 fr. 45
Total des dépenses.....	2,480 fr. 85
Reste net à distribuer...	3,675 fr. 65

Les pierres de l'église Saint Jacques ont servi à faire des margelles de puits, et celui de la Grand-Maison dont nous avons parlé, était construit spécialement avec ces pierres-là, gravées de citations latines qui ont fait longtemps rêver l'auteur de cette véritable histoire.

Seule l'église Saint-Léonard est restée debout avec la maîtresse église de Saint-Spire, et l'on officie encore à Saint-Léonard.

En vérité, quinze églises et vingt couvents pour deux mille habitants que Corbeil possédait au moyen âge, c'était plus que suffisant.

Et il n'y avait qu'une fête.

La génération nouvelle a changé cela; elle a supprimé les églises et ajouté trois fêtes; la foire du 6 septembre, qui se tient au lieu dit Nagis, la fête de la Pêcherie, spécialement marine, et la fête de la Gare, qui se célèbre le jour de Pâques.

C'était l'inauguration, la première fois que la Pêcherie avait l'honneur d'appeler à elle l'élite de la population corbeilloise.

Aussi les divertissements ne manquaient pas. En première, ligne était la fameuse joute à la lance par les mariniens du cri.

Puis venaient les courses aux canards, à la yole, au bachot, à la voile, à un ou plusieurs rameurs etc... c'était varié et complet.

Jean-Pierre était naturellement dans les lanciers, le hasard l'avait mis avec les bleus; aussi ceux qui portaient cette couleur se faisaient fiers en admirant la grâce juvénile et la force athlétique de leur jeune compagnon.

Dès le matin, suivant un usage antique, les lanciers allaient rendre des visites chez les per-

La Commission décide, qu'en outre de la première distribution en nature, s'élevant à 50 fr. faite aux vieillards et aux enfants de l'hospice, le 10 février, la recette sera répartie, entre le bureau de bienfaisance de la ville de Cahors et la Société de St-Vincent-de-Paul, proportionnellement au nombre de pauvres assistés, en évitant que des doubles emplois puissent se produire à l'égard des personnes secourues à la fois par les deux établissements.

Par suite de cette décision, 3,000 fr. sont répartis ainsi : 2,300 fr. au bureau de bienfaisance et 700 fr. à la Société de St-Vincent-de-Paul.

D'autre part, la somme de 625 fr. 65 restant, est réservée pour être distribuée par les soins de la Commission aux personnes nécessiteuses qui ne rentrent dans aucune des deux catégories sus-indiquées et qui se trouvent dans des conditions exceptionnelles et urgentes d'intérêt.

La Commission, avant de se séparer, adresse ses remerciements à M. le Préfet du Lot; à M. le Maire de Cahors; à M. le Colonel du 7^e de ligne; à M. Kelsen, chef de musique; à M. Combes, directeur de l'Orphéon; à M. Bru, à qui la Commission a décidé d'offrir, à ses frais, un souvenir pour son concours désintéressé; à M. Bonafous-Murat, qui a rempli la tâche la plus pénible pendant le concert, avec un talent apprécié de tous et à titre exclusivement gracieux; aux guitaristes et particulièrement à M. Macabiau, au Véloce-Sport cadurcien; à la Société des Sauveteurs du Lot; à MM. les Directeurs des compagnies d'Orléans et du Midi; à M. le Directeur de l'usine à gaz; à MM. les imprimeurs et lithographe, qui ont bien voulu se charger gratuitement des impressions; à M. Vincent, horticulteur; à M. Sirven, architecte de la ville; à tous ceux, en un mot, qui ont coopéré à titre gracieux à l'œuvre de la Commission.

Le Président, J. BILLIÈRES.
Le Secrétaire, R. VICART.
Le Trésorier, E. TOULOUSE.

Voici les comptes détaillés des dépenses de la fête de Charité :

BAL	
Frais d'orchestre.....	150 »
Bougies à 0 fr. 80, M. Boissié.....	39 20
Note Vincent pépiniériste.....	80 »
Note des Magasins du Printemps...	39 40
Note de M. Biergeon, pour les musiciens.....	48 »
Note de M. Belval, cartes à jouer..	10 30
Note de Constans, menuisier.....	11 75
Frais de personnel.....	55 »
Allocation à M. Belval gérant du Cercle.....	10 »
Total.....	443 65

FÊTE MILITAIRE

I. — Installation	
Affichage, Debons.....	7 25
Note de M. Bouzerand tapissier....	125 »
Note de M. Bories charpentier....	125 »
Note de M. Larrieu, concierge du Théâtre.....	30 »
Note de M. Breil, café de la Comédie.....	15 90
Allocation à M. Belval gérant du Cercle.....	10 »
II. — Frais de la fête	
Allocation aux moniteurs.....	30 »
Allocation aux militaires étrangers (frais de déplacement et de séjour).....	89 60

sonnages marquants de la ville, bannière déployée et tambour en tête; puis, à dix heures, ils allaient assister à la messe et rendre le pain béni. Le curé bénissait leurs lances, et ils s'en allaient déjeuner.

A deux heures, le bateau d'honneur, chargé des autorités municipales et de la musique de la garde nationale, donnait le signal de l'ouverture de la fête par une fanfare qui avait les meilleures intentions du monde.

On applaudissait et la joute commençait. Donc, ce jour-là, qui était un splendide dimanche de juillet, Jean-Pierre attendait son tour, parmi les bleus, s'occupant plus d'un petit bateau à pavillon tricolore qui restait amarré à terre que de la joute elle-même.

Vous l'avez deviné, n'est-ce pas ? cette petite embarcation était le bachot de Jean-Pierre, et elle attendait ceux qui devaient la monter.

Ceux-là, attardés par un déjeuner copieux, ne se pressaient pas, sachant d'ailleurs qu'on ne commencerait pas la joute sans eux.

C'étaient M. et Mme Durand, Mlle Jenny, et la mère Marie, qui voulait voir débiter son gas. Elle avait voulu mettre à son bonnet, tuyauté pour la circonstance, un ruban rouge; mais Jean-Pierre était dans les bleus, elle avait dû faire comme lui, non sans regret, car le rouge est plus voyant et partant plus remarqué.

Mme Petit, la jeune marchande de nouveautés d'alors de la rue du Pont, lui avait si gentiment arrangé ce large ruban bleu, qu'elle avait fini par se déclarer satisfaite.

(A suivre).

immobiles, muets.

Qu'auraient-ils pu dire, et quelles paroles auraient pu remplacer le gazonnement divin qui chantait en eux.

La nuit était venue tout à fait, et c'est à peine si les deux enfants se voyaient, quoique près l'un de l'autre.

Instinctivement, Jenny se serra contre Jean-Pierre, toujours comme engourdie dans ses pensées délicieuses.

Le jeune pêcheur, comme le soir du bal, sentait le bras de Jenny appuyé sur le sien, les cheveux ondoyants de la belle marinière avaient froilé une fois ou deux sa joue, et ce contact l'avait fait frissonner des pieds à la tête comme eût fait un fer rouge.

Dans son extase, il revit la soirée du bal d'Essonnes, les belles toilettes, les lumières; il se vit seul, derrière les draperies, dans l'ombre, regardant Jenny et Maurice.

Et ce souvenir ne lui causait plus de jalousie. Il lui souriait.

Il voyait Maurice reconduire sa danseuse, il croyait entendre la musique, et il vit l'officier se baisser pour embrasser Jenny.

Son bras droit, sans qu'il sût pourquoi, avait fait comme celui du sous-lieutenant; il tenait la taille de la jeune fille.

Il la pressa contre lui, sentit bientôt l'haleine de sa bien-aimée, et faiblement, saintement, pour ainsi dire, ses lèvres, s'imprimèrent sur le front de sa Jenny.

Celle-ci poussa un cri, comme si elle s'éveillait en sursaut; elle se dégagea brusquement et s'enfuit dans la maison.

III. — Allocation au Veloce-Sport
Pour prix à distribuer aux courses... 60 »
Total..... 492 75

CONCERT

I. — Frais généraux et d'installation
Note de M. Breil, café de la Comédie. 5 60
Affichage, M. Debons..... 3 75
Note de M. Bouzerand, tapissier... 10 »
Note de M. Vincens, pour bouquets. 30 »
Note de M. Constans, aménagement du théâtre..... 10 »
Note de M. St-Yves, voyages et télégrammes..... 35 »
Allocation à M. Belval..... 10 »
Note Larrier, frais de personnel... 71 50

II. — Cachets des artistes

M^{me} Thuringer..... 201 »
M^{me} M. Vachot..... 201 »
M^{lle} Delcroix..... 150 50
M. Guillemot..... 201 »
M. Paraque..... 100 50

III. — Frais de déplacement

Pour les artistes ci-dessus à M. Guillemot..... 81 50
A M. Bonafous-Murat..... 30 »
Aux Cigaliers..... 30 »
A M. Bru..... 100 »

IV. — Frais de séjour

Note de M. Combelle..... 180 50
Hôtel des Ambassadeurs..... 56 25
Note de M. Cazals..... 4 50
Note Guitard pour frais de voiture... 10 »
Note de M. Belval..... 4 80

V. — Dépenses diverses

Remboursé deux places..... 14 »
Frais de télégrammes (Toulouse)... 3 05
Total..... 1,544 45

Total général des dépenses..... 2,480 85

La revanche d'un Artiste

Désolé de l'indisposition qui l'a mis dans l'impossibilité de chanter au Concert de Charité de Cahors, et touché des bons procédés de la Commission à son égard, M. Guillemot a formellement promis à notre confrère M. Saint-Yves, de prendre bientôt sa revanche sur notre scène en venant donner une représentation au profit des pauvres.

Devant cette promesse, qui honore l'artiste, la Commission s'est empressée d'adresser à M. Guillemot la lettre suivante :

Monsieur,

La Commission des fêtes de charité de la ville de Cahors vient d'apprendre, par l'intermédiaire de notre honorable collègue, M. Saint-Yves, la promesse que vous avez bien voulu faire à notre départ, de revenir, sous peu, donner une représentation au profit des pauvres.

Elle tient à vous envoyer ses remerciements pour votre pensée, et elle sera heureuse d'unir ses applaudissements à ceux du public, que votre beau talent et celui de vos camarades emmèneront à notre théâtre.

Recevez, etc.

La Commission des fêtes de charité.

Conseil municipal

Le conseil municipal de Cahors se réunira lundi, 23 février, à 8 heures précises.

Ordre du jour : 1^o notes trimestrielles des élèves boursiers au Lycée Gambetta ; 2^o Demandes de subvention pour la conservation des peintures de la Cathédrale ; 3^o Demandes de soutiens de famille ; 4^o Collège de filles, rétribution scolaire, rapport des commissions ; 5^o Affaires diverses.

Nos députés

M. Vival a été nommé membre de la commission chargée de l'examen de la proposition de loi relative aux droits des enfants naturels dans la succession de leurs père et mère.

Nos compatriotes

M. Dussol, percepteur de Jegun (Gers) 4^e classe, est nommé à la perception de Brézé (Maine-et-Loire).

Par suite du décès de M. Audoy, trésorier général à Montauban, M. Ebrard, son fondé de pouvoirs, vient d'être nommé, par arrêté de M. le préfet de Tarn-et-Garonne, gérant intérimaire de la trésorerie générale.

Nominations ecclésiastiques

M. l'abbé Charlat, curé de Gintrac, a été nommé curé de Planioles, en remplacement de M. Lacaze, transféré à Lherm.

M. l'abbé Debons, vicaire de St-Urcisse à Cahors, a été nommé vicaire régent à Espère.

Le dégrèvement

M. le préfet du Lot vient d'adresser aux maires du département le tableau mentionnant le chiffre exact du dégrèvement accordé au département du Lot, en 1891, sur l'ensemble des contributions directes payées par les contribuables.

Il résulte de ce tableau que le montant des contributions payées en 1890 dans le Lot était de

3,923,297 fr. 49, tandis qu'il n'est, en 1891, que de 3,533,902 fr. 03 ; c'est-à-dire qu'il comporte une différence en moins de 389,396 fr. 46.

Cette situation, favorable surtout aux agriculteurs, provient des importantes améliorations réalisées par la loi de finances du 3 août 1890, en ce qui concerne le dégrèvement du contingent de la contribution foncière.

Nous devons ajouter, du reste, que si les agriculteurs du Lot ignoraient encore le chiffre officiel du dégrèvement qui était accordé à tous, ils n'ignoraient pas qu'une réduction importante avait été faite sur les impôts à payer en 1891. Cette réduction, ils l'avaient constatée, non sans une vive satisfaction, sur les billets d'avertissement que l'administration des contributions directes est dans l'usage d'adresser au commencement de l'année à tous les contribuables.

Enregistrement, Domaines et Timbre

M. Thépaut, actuellement surnuméraire à Morlaix (Finistère), est nommé receveur de l'enregistrement des domaines et du timbre à Cazals.

M. Cazeaux, actuellement receveur à Cazals, est nommé à Lalbenque, en remplacement de M. Melquion qui a été suspendu de ses fonctions.

Inspection académique

Mademoiselle sœur Males Euphrasie, pourvue du brevet élémentaire, a été déléguée dans les fonctions d'institutrice adjointe stagiaire suppléante à l'école primaire de Cremps, en remplacement de Mademoiselle sœur Vidal, qui a obtenu un congé de deux mois pour raisons de santé.

Encore le jeune Ambal

Nos lecteurs n'ont pas oublié l'histoire inventée par le jeune Elie Ambal, berger chez M. Jordanet, à Lapara, près Cahors, qui prétendait avoir été victime d'une agression de la part d'un braccioni.

L'on sait que ce petit menteur reconnu plus tard devant M. le commissaire de police s'être blessé lui-même avec un fusil pris en l'absence de ses maîtres.

Procès-verbal vient de lui être dressé pour vol de cette arme avec effraction.

Objets trouvés

Un porte-monnaie contenant une petite somme a été déposé au bureau de police, où la personne qui l'aura perdu peut aller le réclamer.

Une boucle d'oreille en or trouvée aussi par le sieur Coustou, Jean, domicilié rue Mascoutou, à Cahors, est tenue à la disposition de la propriétaire.

Jambe fracturée

M. Delpech, conseiller municipal, demeurant rue de la Liberté, en voulant passer d'une chambre dans une autre, a glissé et est tombé si malheureusement sur le plancher qu'il s'est fracturé une jambe au-dessus du genou.

MM. les docteurs Ausset et Clary lui ont donné les soins nécessaires.

Gramat

Le comité d'achat de chevaux pour l'armée était mercredi à Gramat. Il a acheté 12 chevaux de 850 à 1,000 fr.

La température

Le mois de février succède dignement au mois de janvier et les froids ne disparaissent qu'avec lenteur. Voici d'ailleurs qu'elle doit être la marche générale probable du temps pendant le mois que nous traversons.

Du 15 au 24 ou 25 beau temps avec nuit et matinée froide accompagnée de gelée blanche plus ou moins abondante.

Du 25 au 28, vents froids, quelquefois humides avec production de petite pluie ou même de neige dans certaines régions.

Du 28 février au 2 ou 3 mars, temps couvert et froid. Jours couverts du 3 au 6 mars jours beaux du 6 au 8 ou 9, époque à laquelle le temps prendra une nouvelle allure.

En somme le mois de février, eu égard à la saison, sera un des plus beaux de l'année.

Conseil hygiénique. — Ne pas s'alléger malgré les beaux jours et ne pas trop s'exposer au rayon ardent du soleil.

Tribunal correctionnel de Cahors

Audience du 19 février

Fourès qui a déjà subi une condamnation à un mois de prison pour outrage public à la pudeur, une autre à quatre mois pour grivèlerie, et pas mal d'autres en simple police, pour ivresse et rébellion, s'entend condamner pour outrages aux sœurs garde-malades à quinze mois de prison.

On appelle ensuite l'affaire de la fille Marie Viala, de Boisse, inculpée de suppression d'enfant.

M. le docteur Clary déclare que la prévenue a bien été enceinte, et accouchée.

M^e Munin-Bourdin présente la défense.

La fille Viala est condamnée à deux mois de prison.

Le nommé Mathieu Jeannin, voyageur de commerce, arrêté il y a quelques jours sous la prévention d'outrage public à la pudeur, vient à son tour sur la sellette.

C'est encore M^e Bourdin qui présente la défense.

Mathieu Jeannin est condamné à deux mois de prison.

THÉÂTRE DE CAHORS

Direction MARTIAL

Samedi 21 février 1891

Représentation extraordinaire avec concours de :

Blanche ROSENDAL, de la Renaissance ;
Jeanne PERVIANY, du Palais-Royal ;
Sarah SIMON, des bouffes ;
Mathilde BOISSIER, des Variétés ;
Gabrielle D'ARCOURT, des Folies-Dramat. ;
Mlle PERRUSON, des Bouffes ;
M. MARTIAL, de l'Ambigu ;
M. DERVAL, de la Gaité.
M. DESAYES, du Châtelet ;
M. HAMEL, des Variétés.

Une seule représentation du grand succès

LES

Locataires de M. Blondeau

Comédie-Vaudeville en 5 actes par H. Chivot

On commencera par

A la Baguette

Comédie en 1 acte

Musique du 7^{me} de ligne

PROGRAMME du 2 FÉVRIER

de 3 h. à 4 h. du soir

(Allées Fénélon)

Carlepont (pas redoublé) Sellenick.
Une journée à Vienne (ouverture) Suppé.
Santiago (valse) Corbin.
La fille du Régiment (fantaisie) Donizetti.
Marche hongroise Berlioz.

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

du 14 au 21 février 1891

Naissances

Martin Georges, place Victor Hugo, 2.
Garrouste Gaston, avenue de la Gare.
Forget Marcel, rue de la Chantrerie, 8.
Mazel René, rue de la Banque.
Lagrange Rosalie, rue de Fouilhac, 9.
Lacoste Léon, rue Brives, 5.

Décès

Guiraudet Auguste, 40 ans, à Cabessut.
Planacassagne Jean, 82 ans, rue Mascoutou, 51.
Caves Jean, cordonnier, 61 ans, (Hospice).
Gizard Jeanne, ép. Jouvion, 55 ans, à Cabessut.
Vanèl Anna-Léonie, 13 mois, rue St-James, 9.
Agnoux Etienne, 84 ans, rue Labarre, 18.
Gaillard Marie, v^e Périé, 79 ans, rue Fénélon.

BAUME VICTOR !!

Contre les douleurs (2 fr. le Flacon)

FAITS DIVERS

Incident en cour d'assises

La cour d'assises de la Seine jugeait, jeudi, un gardien de l'asile d'aliénés de Saint-Anne, accusé d'avoir par ses violences occasionné la mort d'un garçon boucher aliéné, qui voulait à toutes forces pénétrer chez le docteur. Plusieurs malades ont affirmé avoir vu donner des coups. A l'autopsie, on a trouvé chez la victime quatre côtes brisées et un épanchement de sang dans les poulmons, produit par les fragments des côtes qui y avaient pénétré. Ajoutons que les renseignements donnés par le directeur de Sainte-Anne sur l'accusé ne sont pas favorables. C'est un ivrogne et un brutal.

Les débats en étaient là, lorsqu'un incident a forcé la cour à les renvoyer à une autre session. Un juré, en effet, venait de faire à haute voix la déclaration suivante : « Le malade était un garçon boucher ; un garçon boucher est de taille à se défendre. » La cour a donc dû suspendre l'audience, délibérer sur l'incident, et au bout d'un instant, a rapporté un arrêt aux termes duquel un des jurés ayant exprimé à haute voix son opinion sur le fond de l'affaire, les débats sont renvoyés à une autre session..

Un savant allemand

L'illustre physicien, l'inventeur de la célèbre machine électrique, M. Helmholtz, vient d'être nommé grand-croix de la Légion d'honneur pour sa participation aux fêtes de Montpellier. Il était déjà commandeur.

On sait que des préparatifs en l'honneur de son soixante-dixième anniversaire sont faits à Berlin. Il vient de se former un comité international à cet effet dont font partie plusieurs professeurs de Paris.

Jack l'éventreur

Mercredi soir, grande émotion causée dans Whitchapel par la nouvelle qu'une jeune femme, nommée Emma Holycake, avait été trouvée la gorge coupée et le sein troué de plusieurs coups de couteau. Un grand nombre de personnes se sont imaginé tout de suite qu'on se trouvait en présence d'un nouvel exploit de Jack l'éventreur, mais la police a de bonnes raisons de croire que la malheureuse jeune femme a tenté de se suicider. Elle a été transportée mourante à l'hôpital.

Viol et inceste

Alger, 19, février

Un cultivateur de Hennaya a été arrêté pour avoir violé deux filles que sa femme avait eues d'un premier mariage, et pour avoir violé également deux autres filles nées de son union avec cette femme.

Au cours de leur confrontation avec leur père, les enfants ont révélé des détails révoltants.

Encore une attestation médicale

Gournay-en-Bray (Seine-Inférieure, le 30 mai 1890. — Je suis heureux de pouvoir vous dire que je considère vos Pilules Suisses comme un excellent médicament ; jusqu'ici je ne les ai employées que contre la constipation habituelle, affection très rebelle qui s'accompagne si souvent d'anorexie et de dyspepsie gastralgique, eh bien, j'ai toujours obtenu de très bons résultats. Soyez assuré que je prescrirai vos Pilules Suisses chaque fois que l'indication s'en présentera. Je vous autorise à faire de cette lettre l'usage qui vous plaira.

Docteur SURLLOT, médecin.

Bourse de Paris

Cours du 20 Février 1891

RENTES

3 0/0 perpétuel..... compt. 95 85
3 0/0 amortissable..... compt. 96 »
3 0/0 Emprunt 1891..... 94 20
4 1/2 0/0 1883..... compt. 105 »

Valeurs Françaises

ACTIONS

BANQUE DE FRANCE..... 4315 »
CRÉDIT FONCIER..... 1291 25
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE..... 515 »
COMPTOIR N^o D'ESCOMPTE..... 660 »
EST (Chemin de fer)..... 940 »
LYON..... 1545 »
MIDI..... 1332 50
NORD..... 1897 50
ORLÉANS..... 1586 25
OUEST..... 1087 50
GAZ, C^{ie} parisienne..... 1472 50
CANAL DE SUEZ..... 2438 25
CANAL DE PANAMA..... 38 25
Etablissements DECAUVILLE..... 525 »

OBLIGATIONS

LYON (fusion)..... 448 75
EST 3 0/0..... 446 50
MIDI 3 0/0..... 449 50
NORD 3 0/0..... 448 50
ORLÉANS 3 0/0..... 450 »
OUEST 3 0/0..... 450 »
SUD DE LA FRANCE..... 425 »
OUEST-ALGÉRIEN..... 435 25
EST-ALGÉRIEN..... 429 50
CRÉDIT FONCIER, fonce 3 0/0 1853.. 602 »
— — — 4 0/0 1863. 525 »
— — — fonce 3 0/0 1877.. 388 50
— — — comm. 3 0/0 1879. 482 »
— — — fonce 3 0/0 1879.. 482 »
— — — comm. 3 0/0 1880. 473 »
— — — fonce 3 0/0 1883.. 422 50
— — — 3 0/0 1885.. 473 »
— — — bons 100 fr. av. lots. 72 »
GAZ, C^{ie} parisienne..... 523 75

Valeurs Étrangères

RUSSE, 4 0/0 1889..... 100 65
RUSSE, 4 0/0 consolidé..... 100 »
PORTUGAIS 3 0/0 (rente)..... 57 15
PORTUGAIS 4 1/2 0/0 1889..... 440 »
LOMBARDS, 3 0/0..... 347 »
SARAGOSSE 3 0/0..... 392 »

Valeurs en banque

Ch. RUSSE (gr. Société)..... 670 »
Oblig. GUAYAQUIL (Equateur) 6 0/0. 470 20
— PORTO-RICO 3 0/0..... 270 »
— BAHIA (Brésil) 5 0/0..... 450 »

BULLETIN FINANCIER

du 20 février 1891

Après un début très ferme il est devenu quelques réalisations qui ont un peu fait fléchir les cours de nos rentes, Mais ce recul n'a pas été de longue durée et on a repris en clôture sur les cours d'hier.

Le 3 0/0 est à 95.80 le nouveau est ferme à 94.12 1/2.

Les actions de nos grandes sociétés de crédit sont fermes, le Foncier est à 1288.75. Bonnes tendances de la Banque de Paris à 843.75 et du Crédit Lyonnais à 825, le Crédit mobilier est à 441.25.

La banque Russe fait 385.

L'Italien subit quelques réalisations à 95,409 on fait miroiter maintenant le cours de 96.

Hausse du Portugais à 57 1/8. Le cours fait prévoir un emprunt à brève échéance.

L'Extérieure est à 77 23/32

En Banque l'Alpine a de bons achats. L'obligation New England and Western Railway fait 230. On sait que la ligne doit être complètement terminée dans un très court espace de temps.

Bibliographie

Alfred de Musset

Avec les 55^e, 56^e, 57^e, 58^e et 59^e séries de l'édition populaire des **Œuvres complètes d'Alfred de Musset**, en livraisons à 10 centimes, commence cette admirable « Confession d'un Enfant du Siècle », qui peut passer à juste titre pour le chef-d'œuvre du poète de la jeunesse. — Dans cette œuvre émouvante qui est sa propre autobiographie, Musset prend le lecteur comme confident de ses souffrances et lui montre dégagé de tous voiles son cœur douloureux et meurtri. C'est la peinture angoissante de ses hésitations, de ses dégoûts, de sa recherche éternelle et vaine de l'idéal. C'est Werther, mais un Werther qui n'est pas un personnage de convention, enveloppé des brumes de la philosophie d'Outre-Rhin, c'est un homme qui a vécu ces pages écrites dans la fièvre et l'insomnie, c'est cette réalité ériantes qui vous émeut et vous arrache des larmes.

De magnifiques illustrations placent sous yeux les pages les plus palpitantes du livre. Mettre à la portée de tout le monde, cet auteur qui su s'élever par l'âme à des hauteurs prodigieuses et qui jusqu'à présent n'était réservé qu'à un cercle restreint de lecteurs, donner un ouvrage de luxe à un prix des plus modiques, tel est le noble but que réalise avec cette édition populaire la Bibliothèque-Charpentier.

TOUR DU MONDE. — Nouveau Journal des voyages. — Sommaire de la 1572^e livraison (21 février 1891). — Du Niger au golfe de Guinée, par M. le capitaine Binger. — 1887-1889. — Texte et dessins inédits. — 11 gravures de Riou.

Bureaux à la librairie Hachette et C^{ie}, boulevard Saint-Germain, 79, à Paris.

JOURNAL DE LA JEUNESSE. — Sommaire de la 951^e livraison (21 février 1891). — Texte : La Famille Hamelin, par l'auteur de la Neuvaine de Collette et de Tout droit. — L'Institut, par Alexis Lemaître — La soie artificielle, par M. Hennequin. — Lis et Chardon, par M^{me} la comtesse d'Houdetot. — Les examens de lettrés en Annam et au Tonkin, par Ming-Tse. — La petite reine, par L. Rousselot. — Chaque numéro, 40 cent.

Illustrations de Tofani et E. Zier. — Abonnement : Un an, 20 fr. Six mois, 10 fr. Bureaux à la librairie Hachette et C^{ie}, boulevard Saint-Germain, 79, Paris.

BIBLIOTHÈQUE SCIENTIFIQUE POPULAIRE
PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE
CAMILLE FLAMMARION

PHYSIQUE POPULAIRE
Par **Emile DESBEAUX**
Lauréat de l'Institut.

La Physique étudie les forces de la Nature et l'utilisation de ces forces.

Les découvertes extraordinaires, faites en ces derniers temps, reposent sur les appropriations nouvelles de ces forces.

Les progrès de la science physique sont devenus tout à coup si rapides, les phénomènes physiques sont apparus avec une fécondité si prodigieuse, qu'un livre nouveau — qui relate ces progrès, qui explique ces phénomènes — est devenu indispensable.

La **Physique populaire**, de M. Emile Desbeaux vient répondre à ce besoin, vient satisfaire à l'ardente curiosité des esprits modernes qui aspirent à pénétrer les mystères dont nous sommes enveloppés, et à parvenir à la connaissance intime et complète de la vie des choses.

La **Physique populaire** est le quatrième volume de la **Bibliothèque** fondée par Camille Flammarion dans le but d'exposer, sous une forme accessible à tous, l'ensemble des connaissances humaines.

Cet ouvrage, magnifiquement illustré, mettra sous les yeux des lecteurs toutes les découvertes nouvelles de la science et de l'industrie, les diverses applications de l'énergie, le Phonographe, le Téléphone, le Téléphonographe, le Téléphote, ainsi que les manifestations si variées des forces de la nature, l'Énergie électrique, l'Énergie lumineuse, l'Énergie calorifique, merveilleux phénomènes qui s'accomplissent chaque jour autour de nous et constituent, en somme, la vie de la terre et le cadre de la vie humaine.

Les précédents ouvrages de M. Emile Desbeaux, couronnés à deux reprises par l'Académie française, adoptés par le Ministère de l'Instruction publique pour les bibliothèques scolaires et populaires, traduits en plusieurs langues, sont un sûr garant du succès auquel est destiné la **Physique populaire**.

La **Physique populaire** est publiée en 100 livraisons à 10 centimes et en 20 séries à 50 centimes, format grand in-8^o Jésus.

Il paraît deux livraisons par semaine. — On peut souscrire à l'ouvrage complet, *reçu franco en séries*, à leur apparition, contre un mandat de dix francs adressé aux éditeurs :

C. MARPON ET FLAMMARION, 26, rue Racine, PARIS.

Les livraisons 292 et 293 de la **GRANDE ENCYCLOPÉDIE** parues cette semaine sont de nature à intéresser vivement le plus grand nombre de nos lecteurs. Elles renferment en effet un essai littéraire sur les « Contes populaires », une bibliographie des princes de « Conti » par M. Emile Bourgeois, une étude philosophique sur le « Contrat social » par M. Henri Marion, un grand article sur les « Contributions » par M. E. Besson, l'histoire de la « Convention » par M. Aulard, etc.

Une livraison-spécimen est envoyée contre 1 franc en timbres-poste.

H. Lamirault et C^{ie}, 61, rue de Rennes, Paris.

LISEZ le **MONITEUR DES TIRAGES FINANCIERS**, qui fournit gratuitement, verbalement ou par lettre, à tous ses abonnés, les renseignements complets sur toutes les valeurs cotées ou non cotées, publie régulièrement les Listes de tous les Tirages et des Échéances de Coupons, donne une Revue détaillée de la situation financière et des informations sur les Assemblées des Actionnaires. — On s'abonne dans tous les bureaux de poste, ou à la direction : 23, rue de la Sourdière, Paris.

8 fr. par an, parait tous les jeudis.

(27 années d'existence)

Envoi gratuit d'un numéro sur demande.

Le vin de Peptone de Chapoteaut contient la viande bœuf digérée par la pepsine ; il est beaucoup plus actif que les jus et extraits de viande ; on nourrit avec lui les anémiques, les convalescents, les phthisiques, les malades privés d'appétit, dégoutés des aliments ou ne pouvant les supporter par suite maladies graves.

Le rhume le plus opiniâtre est guéri rapidement et sans frais en avalant 2 capsules Guyot avant le repas. Ces capsules sont blanches et la signature E. Guyot est écrite sur chacune d'elles. Les capsules Guyot sont le remède par excellence des bronchites, asthmes, catarrhe, phthisie. Exiger sur l'étiquette l'adresse, 19, rue Jacob, Paris. Prix : 2 fr. 50.

De l'aveu de tout le corps médical, la Quinine de Pelletier est le roi des médicaments : introduite dans de petites capsules rondes, portant comme garantie de pureté le nom de Pelletier, elle n'a pas d'amertume et agit beaucoup plus vite que les pilules et cachets. Elle possède une action sûre et rapide contre les maux de tête, les migraines, les névralgies, les fièvres intermittentes et paludéennes, les douleurs rhumatismales, la goutte, et soutient les forces des personnes fatiguées par le travail, les voyages, les veillées ; une capsule fait plus d'effet qu'un grand verre de vin de quinquina.

SANTÉ A TOUS rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé Du Barry, la

REVALESCIÈRE

Guérissant les constipations habituelles les plus rebelles, dyspepsies, gastrites, gastralgies, phthisie, dysenterie, glaires, flatulences, aigreurs, acidités, pituites, phlegme, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, diarrhée, coliques, toux, asthme, catarrhe, étourdissements, oppression, langueurs, congestion, névralgie, laryngite, névrose, darts, éruptions, insomnies, faiblesse, épuisement, paralysie, anémie, chlorose, rhumatisme, goutte tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang.

Cette, 2 janvier 1890.

« Votre Revalescière m'a empêché de mourir depuis dix-huit mois ; c'est la seule chose que je puisse digérer. — H. GAFFINO, Curé doyen de Crette (Hérault). »

Rapport du docteur Routh, médecin en chef de l'hôpital Samaritain des femmes et des enfants, à Londres. « Naturellement riche en éléments indispensables au sang, pour développer et entretenir le cerveau, les nerfs, les chairs et les os. — La Revalescière est la nourriture par excellence qui, seule, suffit pour assurer la prospérité des enfants et des malades de tout âge. Beaucoup de femmes et d'enfants, déprimés par l'atrophie et de faiblesse très prononcées, ont été parfaitement guéris par la Revalescière. Aux phthisiques, étiques et rachitiques, elle convient mieux que l'huile de foie de morue. »

Quatre fois plus nourrissante que la viande, sans jamais échauffer, elle économise encore 50 fois son prix en d'autres aliments et drogues, et répare les constitutions les plus épuisées par l'âge, le travail ou les excès quelconques. 44 ans de succès, 100.000 cures annuelles. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25 ; 1/2 kil., 4 fr. ; 1 kil., 7 fr. ; 2 kil., 12 fr. ; 6 kil., 36 fr. ; soit environ 20 cent. le repas. — Aussi « LA REVALESCIÈRE CHOCOLATÉE ». Elle rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux personnes les plus agitées. En boîte de 2 fr. 25, 4 fr. et 7 fr., ainsi que la « REVALESCIÈRE EN BISCUITS », à 4 fr. et 7 fr. Envoi franco contre mandat-poste. En vente partout, chez les bons pharmaciens et épiciers. — DU BARRY et C^{ie} Limited, 8, rue Castiglione, à PARIS.

Dépôt à Cahors, chez M. VINEL, droguiste.

VIN de VIAL

TONIQUE ANALEPTIQUE RECONSTITUANT

AU QUINA SUC DE VIANDE PHOSPHATE de CHAUX

Le **VIN de VIAL** est l'heureuse association des médicaments les plus actifs pour combattre l'Anémie, la Chlorose, la Phthisie, la Dyspepsie, les Gastrites, Gastralgies, la Diarrhée atonique, l'Age critique, l'Étiollement, les longues Convalescences. En un mot, tous ces états de langueur, d'amaigrissement, d'épuisement nerveux auxquels les tempéraments sont de nos jours trop fatalement prédisposés.

LYON — Pharmacie J. VIAL, rue de Bourbon, 14 — LYON

Dépôt dans les principales pharmacies.

RHUM DU MARIN
MARTINIQUE
TROIS FRANCS le Litre

Malgré la modicité de son prix, ce Rhum AUTHENTIQUE ne redoute la comparaison avec AUCUNE AUTRE MARQUE.

Vente en gros : **S. GARINEAU, Bordeaux**

VOUS SOUFFREZ DES DENTS ?
Employez comme moi

L'ÉLIXIR DENTIFRICE
Du Docteur ROUSSET

Récompensé à l'Exposition Universelle PARIS 1889
3 grands Diplômes d'Honneur, Médailles Or et Argent.

Agents Généraux : **TAILHEFER & LABADIE**
43, rue Croix-de-Seguey, BORDEAUX

Se trouve dans toutes les bonnes Parfumeries

Concessionnaires : M. VERDIER, Place Basse, à Figeac ; M. LOU-BEYRE, Boulevard Gambetta, à Cahors.

L'ATLAS NATIONAL

Par F. DE LA BRUGÈRE, membre de la Société de Géographie, membre du conseil de la Société de Géographie de Paris, lauréat des Sociétés savantes, etc., etc.

NOUVELLE ÉDITION MISE À JOUR, récompensée aux Expositions universelles ET CONTENANT LA GÉOGRAPHIE DE LA FRANCE ET DE SES COLONIES

Histoire, commerce, industrie, agriculture, chemins de fer, géographie physique, politique, économique, militaire, etc.

125 CARTES COLORIÉES, pour les départements, les Colonies et les PLANS EN CHROMO des grandes villes de France

L'ouvrage complet en 125 liv. à 15 cent.

ou en 25 séries à 75 centimes

ne reviendra qu'à 18 fr. 75

AVEC 425 CARTES COLORIÉES

15 CENTIMES la livraison avec carte colorée

La 1^{re} liv. à 16 c. contenant la grande carte des départements de fer, en 10 couleurs, est en vente chez tous les libraires

der un spécimen gratis à M. VIAL, éditeur, 78, Bd St-Michel, Paris, ou adresser, 75 cent. timb. pour recevoir la 1^{re} liv.

chez tous les **LIBRAIRES**

et à l'imprimerie Layton, rue du Lycée (Cahors).

La petite Carte de poche DU LOT

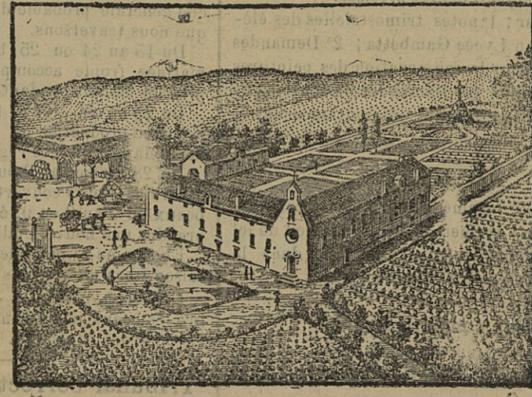
Le propriétaire-gérant : LAYTON.

LE VIGNOBLE DE L'ORPHELINAT D'ARNIS
PRÈS CAHORS (LOT)

MOYENS PRATIQUES POUR RECONSTITUER UNE VIGNE PHYLLOXÉRÉE

Par le Directeur de l'Établissement

2^e édition



Vue générale de l'Orphelinat

PRIX : 0,60. — PAR LA POSTE : 0,75

En vente chez tous les Libraires

VIGNES AMÉRICAINES
PAR MILLIONS A LA VENTE

de plants directs, porte-greffes et de plants greffés-soudés
PRIX TRÈS MODÉRÉS

S'adresser au propriétaire : **M. Victor COMBES**
Chevalier du Mérite agricole, à Vire, par Puy-l'Évêque (Lot)

Envoi franco du prix-courant sur demande

VIENT DE PARAÎTRE :
Expériences pratiques sur la Culture des Vignes américaines
PAR M. VICTOR COMBES

En vente chez l'auteur et principaux libraires
PRIX : 3 fr. FRANCO-POSTE